

COMMISSION ACTION CULTURELLE

INFOS PRATIQUES

DATE DE LA REUNION	HEURE	LIEU
14 juin 2021	18h30	Bd Henri IV Ambert

PARTICIPANTS

- Laurence FINAND-GEORGE	<u>Techniciens</u>	<u>Excusés</u>
- Françoise TAISNE	- Céline BOUTELOUP	- Corinne MONDIN
- Claudine RAGONNET	- Jérôme BRU	- Bernard BERAUD
- Agnès MOILIER	- Pauline CIBERY	- Jean-François KLUFTS
- Simon RODIER	- Cécile BREUIL	- Hélène KONIRSH
- Claude ARTAUD		- Mireille PEUDEVIN
- Andrée SARAGOSA		- Gaétan Monnier
- Chantal FACY		
- Pascal DAUPHIN		
- Bernard FAURE		

ORDRE DU JOUR

- Présentation du service Programmation culturelle
- Présentation du service Enseignement musical
- Questions diverses

DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama présenté lors de la commission

Présentation du service Programmation culturelle

Présentation de l'équipe

Présentation des principales actions :

- La saison culturelle Par-ci Par-là et le Festival du Montpeloux (diapos 7 à 11)

Echanges autour des lignes directrices pour la programmation culturelle définies au mandat précédent (cf. diapo 8) :

Pascal Dauphin explique que sur Auzelles, il partage les mêmes objectifs.

Chantal Facy demande si les **itinérances** vont continuer afin d'emmener les habitants voir des spectacles à l'extérieur d'ALF avec les minibus de la communauté de communes (et encourager le covoiturage pour les spectacles) ; Simon Rodier confirme sa volonté de voir reprendre ce type d'action dès que la situation pandémique le permettra. Jérôme Bru fait part des itinérances déjà envisagées pour cet automne, à la Comédie de Clermont et à celle de St Etienne.

Bernard Faure insiste sur l'importance des **partenariats**, notamment avec Le Bief.

Simon Rodier indique que le service continuera à travailler en lien avec les acteurs culturels du territoire, au premier rang desquels se trouve le Bief. A ce sujet, Jérôme Bru apporte des précisions sur les projets actuellement menés conjointement avec cette association (EAC, partenariats comédies, diffusion post-résidences...).

Il rappelle cependant que le soutien d'une structure publique à des acteurs privés ne se fait pas uniquement sur des objectifs mais aussi en fonction de *valeurs*, nécessairement partagées.

Plus généralement, Simon Rodier explique que le contexte financier d'ALF va de plus en plus pousser le service programmation culture à des **partenariats fonctionnels**.

Même si ce n'est que de manière partielle et imparfaite, cette réorientation permettra de soutenir les actions de partenaires associatifs qui, de fait, ne pourront plus être subventionnées au niveau souhaité.

Comme pour le soutien aux communes, qui veulent souvent participer à la diffusion culturelle mais qui manquent de connaissances techniques sur ce sujet, il s'agit désormais **d'apporter une aide via du conseil, de la mutualisation (faire venir des compagnies pour plusieurs dates sur le territoire), et éventuellement la prise en charge de certains spectacles**.

Céline Bouteloup précise que c'était la logique de l'appel à projet lancé au mandat précédent, qu'il convient cependant de faire évoluer (vers un catalogue éventuellement). Elle explique que cela fait partie des perspectives qu'il était prévu d'évoquer en fin de présentation. Si la commission est d'accord sur ces orientations liées aux partenariats, le service culture va travailler sur des propositions pour définir une méthode de partenariats pour la saison culturelle PCPL lors d'une prochaine commission, pour une mise en place officielle pour 2022-23.

Laurence Finand-George interroge sur le soutien à la **pratique amateur**.

Simon Rodier explique que les statuts d'ALF n'ont pas envisagé le soutien à la pratique culturelle comme relevant des attributions et missions de la Communauté de Communes. Ainsi, lors de la précédente mandature, il avait clairement été décidé que les associations de pratique amateur ne serait pas subventionnées par *Ambert Livradois Forez*.

Céline Bouteloup précise que cela n'empêche pas la communauté de communes d'apporter un soutien technique, comme elle le fait dans d'autres champs de la *vie associative*, par exemple via le prêt de locaux (notamment la Gare de l'utopie), l'accueil des propositions amateurs en médiathèque, etc...

Jérôme Bru fait part de son expérience antérieure d'organisation de festivals de pratiques amateurs, et dit qu'un jour, il serait heureux de pouvoir en mettre en place sur le territoire d'ALF des initiatives similaires.

Céline Bouteloup propose de reposer cette question d'un festival autour des pratiques amateurs au cours du mandat.

Simon Rodier explique qu'il souhaite compléter les orientations évoquées en proposant à la commission d'acter qu'en tant que service public, le service programmation culturelle d'ALF travaille davantage sur le « hors saison estivale ». Il veut ainsi palier la relative faiblesse de propositions pour les habitants lorsque certains acteurs culturels se mettent *en sommeil*, une fois les estivants partis.

Céline Bouteloup souligne qu'il conviendra alors de pas reprocher au service des **fréquentations** peu élevées.

Il apparait, à tous, évident que quand on programme dans des communes peu peuplées, hors de la vallée et hors saison, il ne faut pas s'attendre à avoir beaucoup de monde. Il ne faudra donc pas se baser sur les chiffres de fréquentation pour juger de l'efficacité de l'action culturelle. Si on veut « du chiffre », il faut mieux programmer en vallée et à la belle saison...

Simon Rodier explique qu'il assumera cette orientation devant le Bureau si des remarques sont faites sur la fréquentation des spectacles. Il rappelle, qu'estivale ou hivernale, la programmation culturelle se finance plus par *l'impôt des habitants* que par *le guichet*.

Chantal Facy explique qu'il faut toujours rapporter les fréquentations de nos spectacles au nombre d'habitants de la commune, et qu'alors on remarquera qu'en pourcentage, nous sommes toujours largement supérieurs au niveau de fréquentation des spectacles proposés dans les équipements culturels des grandes villes.

Céline informe la commission que les premiers spectacles de la saison culturelle se déroulent à jauge pleine, et qu'à chaque fois, les réservations ont été bloquées plusieurs jours avant la date du spectacle.

>> La commission approuve les lignes directrices présentées et valide le fait de continuer à travailler selon ces orientations.

- **Présentation des actions Education Artistique et Culturelle (EAC)**

Présentation des programmations à venir (diapos 12 à 19)

- Saison Par-ci Par-là
- Festival de Montpeloux

Présentation des perspectives (diapos 24 et 25)

Information sur la mise en place du plan d'action EAC 2021-22

Echanges sur l'intérêt de travailler en partenariat avec l'association portant la **candidature de Clermont-Fd Massif Central Capitale Européenne de la Culture 28**.

>> La commission partage l'intérêt de ce projet pour le territoire d'ALF, à la fois pour la dynamique culturelle, que pour son impact en matière d'attractivité territorial.

Modalités de partenariats ALF/communes/associations culturelles : le sujet a été abordé en première partie de réunion.

Chantal Facy demande si le service compte travailler avec la commune de Viverols qui vient de terminer sa salle de spectacle ?

Céline Bouteloup confirme qu'on reste dans cette logique, de même pour un travail partenarial avec la commune d'Ambert pour sa nouvelle salle de spectacle.

Simon Rodier confirme que le service d'ALF programmera à Ambert, notamment pour des spectacles présentant certaines contraintes techniques. Il est cependant, clair que la Communauté de communes n'a pas vocation à se substituer à la collectivité ayant décidé la réalisation d'un équipement et à assurer la programmation de cette salle municipale. Il faut aller partout sur le territoire et nos moyens financiers ne nous permettent pas de démultiplier nos interventions.

Il rappelle également qu'ALF ira là où le service sera bien accueilli par les communes, qui mettront à disposition gratuitement salle et personnel municipal pour aider à l'installation.

>> la commission valide le fait de travailler sur ce sujet pour mettre en place de nouvelles modalités de partenariats pour la saison 2022-23

A l'initiative de Simon RODIER, les membres de la commission échantent sur l'utilité à intensifier les liens entre les usagers des médiathèques et les propositions du service « programmation culturelle » par exemple via des tarifs réduits aux porteurs de la carte des médiathèques ou l'attribution de quelques entrées gratuites (tirage au sort ?) afin d'inciter les usagers à venir au spectacle.

Pour les habitants du territoire, cette mise en synergie participerait notamment à la reconnaissance, dans sa globalité, de l'existence d'une politique culturelle de la Communauté.

>> La commission trouve cette idée très intéressante et propose de l'étendre aux usagers du service Enseignement musical. Il est **ainsi** convenu qu'à l'épuisement du stock des cartes médiathèques, elles soient remplacées par des cartes « ALF culture » (nom à préciser) donnant droit à des réductions lors des événements culturels d'ALF.

Echanges sur la communication : Bernard Faure interroge sur la possibilité pour ALF de refaire un guide de toutes les animations du territoire, comme il en existait du temps des anciennes communautés de communes.

Céline Bouteloup se pose la question de savoir si ce besoin n'est pas comblé par l'édition de guides des animations par la Maison du Tourisme ?

Simon Rodier explique que ce serait un sujet à traiter en commission « Vie associative ». Céline Bouteloup encourage les membres de la commission à faire remonter les besoins à ce sujet dans les questionnaires envoyés par le service Vie associative, et lors des réunions qui seront organisées à ce sujet fin juin début juillet, sur tout le territoire.

Mécénat culturel :

>> la commission approuve cet axe de travail pour le service.

Présentation du service Enseignement musical

Simon Rodier et Céline Bouteloup expliquent le contexte de cette prise de compétence en 2018, du fait de l'intégration du SIAMU imposée par la réforme territoriale.

Présentation de l'équipe

Présentation du volet Ecole de musique (diapos 30 à 38)

- Les 5 antennes : Arlanc, St Amant, Eglisolles, Vertolaye, Cunlhat
- La fréquentation de l'école de musique intercommunale

Information sur les contraintes connues depuis un an et demi du fait du Covid, qui a conduit le service Enseignement musical à proposer des cours en visio, et à modifier sans cesse les plannings.

Présentation du volet Interventions Musicales en Milieu Scolaire (diapos 39 à 41)

Information sur ce service proposé et facturé aux communes.

Il s'agit d'effectuer un travail suivi avec les élèves, se déroulant sur minimum une période (10 séances), dans le cadre si possible d'un projet de l'école (ex : spectacle de Noël ou de fin d'année).

Présentation des autres interventions et projets (diapos 42 à 46)